

REPONSES A LA CONSULTATION PUBLIQUE N° 2018-015 DU 20 DECEMBRE 2018

Réponses non confidentielles de particuliers

Jeudi 31 janvier 2019

« A la lecture du document technique, je trouve des inexactitudes techniques concernant les liens électriques entre l'île "Irlande" et l'autre île "britannique" .

En effet le GRT pris en compte est celui de la République d'Irlande, mais si vous ne voulez pas considérer le lien continu situé à Moyle qui aboutit en Irlande du Nord, il faut alors considérer les 2 liaisons aériennes entre les 2 GRT irlandais .

L'hypothèse de 1000 MW entre l'Irlande et la majorité de la Grande Bretagne est l'actuelle et non un futur .

Je ne savais pas que le Brexit avait entrainer, aussi, un ilotage des Contés d'Irlande du nord .

Aujourd'hui le réglage primaire est assuré sur le territoire de l'île "Irlande" grace aux 2 stations de conversion existantes avec la perfide Albion.

Je considère donc que les études technique puis économiques sont insuffisantes à cause d'une non prise en compte de la globalité des liens électriques entre les 2 réseaux ; induisant un surcout du CAPEX déjà survitaminé .

En corolaire, je me demande si cette liaison ne va pas augmenter la rentabilité du CCG de Landivisiau en fournissant de l'énergie aux Irlandais en polluant via du CO² mes amis bretons, et ceci pour un producteur privé . »

Mercredi 6 février 2019

« Bjr,

en plus des questions économiques , il n'y a pas un plan détaillé de la réalisation du projet (EPC , implantation de l'équipe projet , composition , plan d'achat (des études a la mise en service) , stratégie d'exécution , traitements des risques , en particulier maritime)

Deplus le renforcement du réseau IE 110 KW ne devrait pas être inclus dans le projet. cout a imputer uniquement a l'Irlande . »

Dimanche 10 février 2019

« Dans les textes fournis je n'ai pas vu d'étude correspondant aux possibilités de foisonnement entre les régimes de vent en Irlande et en Bretagne. Le projet semble avoir comme objectif majeur de développer les renouvelables, mais s'il n'y a pas de complémentarité entre les productions éoliennes de ces deux pays je ne vois pas l'intérêt du projet sauf celui de rentabiliser la future centrale de Landivisiau. Quant au solaire il n'y a, d'évidence, quasiment aucune complémentarité. Le projet semble par ailleurs reposer sur l'espoir d'un nombre importants de subventions. »